



POSTULAT URGENT

Auteur SVPO, par Christian Gasser, Marco Schnydrig, Andreas Aquilino et Diego Schmid
Objet Actualiser le monitoring du loup pour empêcher des attaques
Date 06/05/2023
Numéro 2023.05.111

Actualité de l'événement

La saison d'estivage n'a pas commencé qu'on recense déjà de premières attaques de loups à proximité des villages sur les pâturages de printemps, devant les écuries. Les médias en ont parlé ces dernières semaines. Pour prévenir d'importants dommages et donner une chance aux propriétaires de bétail de mieux protéger leurs bêtes, il faut agir maintenant.

Imprévisibilité

Les attaques de loups sur des animaux de rente si près de zones habitées étaient imprévisibles. Les premières attaques ont eu lieu à proximité immédiate des écuries dans les villages. On ne pouvait pas s'attendre à ce que le loup change à ce point de comportement de chasse et ne craigne plus les villages.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Une mesure immédiate permettrait d'aider les propriétaires à protéger proactivement leurs bêtes dans la mesure des connaissances et des possibilités. Grâce à une mesure mineure dans le domaine du monitoring qui se fait déjà, il serait possible d'empêcher un grand nombre d'attaques: lorsque la présence d'un loup dans une région est attestée, les éleveurs pourraient rentrer leurs bêtes à l'écurie le soir.

Les cartes interactives de monitoring du loup, publiées sur le site du Service de la chasse, de la pêche et de la faune, ont pour but de fournir des informations transparentes aux bergers et agriculteurs concernés ainsi qu'à la population. Elles présentent des indices fiables de la présence de loups, les individus identifiés et les attaques.

Nous avons toutefois constaté que deux des cartes en question ne sont pas actualisées en permanence et que les données ne sont pas assez précises, ce qui est problématique. En consultant ces cartes sur une période prolongée, on se rend compte que les points n'évoluent pas pendant longtemps, bien que l'activité de loups ait été enregistrée à bien d'autres endroits entre-temps. Il est question des cartes «Nombre de loups par indice de présence fiable» et «Loups identifiés».

Nous sommes justement dans la période où de nombreux éleveurs mènent leurs animaux paître sur les prairies et pâturages de printemps autour des écuries. La carte des loups dont la présence est attestée en Valais serait d'une grande aide pour mieux protéger le bétail et réduire le nombre d'attaques. Les propriétaires d'animaux de rente pourraient tirer des informations supplémentaires de cette carte et rentrer leurs bêtes dans les écuries dès qu'un loup est aperçu dans la région.

Actuellement, les loups observés récemment sont marqués en bleu. Les propriétaires ne savent toutefois pas si le loup en question a été vu la veille ou si son observation remonte déjà à six mois. Cela complique l'obtention d'une information importante pour les éleveurs. Autrement dit, aujourd'hui, ceux-ci ne savent pas exactement

où se trouvent les loups, alors que leurs animaux de rente paissent déjà dans les prairies et pâturages de printemps.

Afin d'assurer une transparence efficace et de permettre aux éleveurs de protéger proactivement leurs bêtes, il est impératif d'adapter et d'actualiser en permanence les cartes interactives. Etant donné que les indices fiables de présence de loups sont de toute façon publiés, il est facile de les afficher aussi sur le site Internet et d'ajouter une date au lieu d'observation.

Cette petite mesure technique constituerait une aide supplémentaire pour que les éleveurs puissent protéger leur bétail. Cela permettrait d'empêcher un grand nombre d'attaques déjà avant la saison d'estivage: lorsque la présence d'un loup est attestée dans une région, les éleveurs peuvent rentrer leurs bêtes à l'écurie le soir.

Conclusion

Nous demandons d'adapter et de mettre à jour en permanence la carte interactive «Nombre de loups par indice de présence fiable» en ajoutant la date exacte de l'observation aux points orange et bleus qui indiquent la présence d'un loup, et de publier aussi directement la carte des loups identifiés dès que le Service en a connaissance.